



COMMISSION SPORTIVE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie BP 369 -
89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : sforey@yonne.fff.fr

PV 34 SP 7

PV téléphonique de la Commission Sportive du 4 septembre 2025

Président : M. TRINQUESSE Jean-Louis

Présents : MM. ROMOJARO Mickaël et SCHMINKE Didier

Assiste : Mme FOREY Stéphanie (secrétaire administrative)

Début de la réunion : 10h00

Changements dates, horaires, terrains

Demande de club

La commission,

- Prend note du courriel du club de Mont Saint Sulpice, via l'adresse officielle du club,
- Indique que les calendriers sont générés par le logiciel Footclubs en prenant compte des demandes multiples des clubs (avec des intérêts parfois divergents d'un club à un autre) et qu'il n'est pas toujours possible de contenter toutes les demandes,
- Précise que certaines rencontres ont été modifiées dans l'intérêt du club, et que la commission demeurera attentive aux demandes de changement.

Match 53404048 du 06.09.2025 Avallon 1 – AJ Auxerre 3 U15 D1

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de l'AJ Auxerre d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 6 septembre 2025 à 11h30.

Match 53403940 du 06.09.2025 Chevannes 1 – Auxerre SC 1 U18 D1

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Chevannes d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 6 septembre 2025 à 15h00 sur le terrain de Charbuy.

Match 54438750 du 14.09.2025 Chéu 1 – UF Tonnerrois 1 Départemental 2 Féminin à 8 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Chéu d'inverser le lieu de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 14 septembre 2025 à 10h00 à Tonnerre,
- Inverse également le lieu du match retour qui se jouera ainsi à Chéu.

Match 53450875 du 07.09.2025 Joigny 2 – Appoigny 3 D2 Gp A

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 7 septembre 2025 à 12h30.

Match 53456558 du 07.09.2025 Toucy 2 – Serein AS 1 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Serein AS de reporter la rencontre en raison d'un effectif insuffisant,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 12 octobre 2025 à 15h00.

Match 54434708 du 14.09.2025 Sergines 2 – Gron Véron 2 D3 Gp DA

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Sergines de reporter la rencontre en raison de la qualification de leur équipe première en Coupe de France et de leur souhait d'aller voir leur match ce jour-là,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Compte tenu de l'impraticabilité du terrain de Sergines,
- Donne ce match à jouer le 28 septembre 2025 à 15h00 à Gron,
- Inverse également le lieu du match retour qui se jouera ainsi à Sergines.

Match 54435774 du 07.09.2025 Monéteau 2 – Champs sur Yonne 2 D3 Gp C

La commission,

- Précise que dans la demande via Footclubs du club de Monéteau le lieu de la rencontre était inversé,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 7 septembre 2025 à 12h00 à Champs sur Yonne,
- Inverse également le lieu du match retour qui se jouera ainsi à Monéteau.

Match 54436408 du 07.09.2025 Ravières 1 – ECN 3 D3 Gp D

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Ravières de reporter la rencontre en raison d'un effectif insuffisant,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 12 octobre 2025 à 15h00.

Match 54435625 du 07.09.2025 Varennes 3 – Aillant 2 D3 Gp D

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Varennes de reporter la rencontre en raison d'un effectif insuffisant,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 28 septembre 2025 à 15h00.

Match 54436406 du 07.09.2025 Serein HV 1 – Avallon 3 D3 Gp D

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Serein HV de reporter la rencontre en raison d'un effectif insuffisant,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 12 octobre 2025 à 15h00.

Fin de la réunion : 11h00

Le Président de séance

TRINQUESSE Jean Louis

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. ».